


<p>Inspection éducation nationale circonscription Versailles</p>  <p>ministère Éducation nationale</p>	<p>Nom et adresse de l'École</p> <p>Primaire Yves Le Coz 149, rue Yves le Coz 78000 Versailles</p>
<p align="center">Procès Verbal de la Réunion du Conseil d'École n°2 en date du lundi 06/02/2023</p>	

Désignation du secrétaire de séance : Madame David

Compte-rendu du Conseil d'école du lundi 6 février 2023

Personnes présentes :

- **Enseignants :** Mesdames Losseau, Carvalho, Vincent, Egger, Syryn, Dugast, Raufie, Le Bigot, Haegy, Messieurs Le Bourhis et Wasielewski
- **Représentants mairie :** Monsieur Nourry
- **Représentants parents d'élèves LIPE :** Mesdames Barty, Fauchoux, Katner-Filleau, Granier, David, Moraine, Hélière, Richard et Thirion, Messieurs Javon et Souchard

Excusés: Mesdames Breton (IEN), François (Rased) et Even (Mairie), Messieurs Genton, Toux et Manissier

1/ Périscolaire

Problème de **non remplacement des Atsem absentes** : Les représentants des parents d'élèves sollicitent un point sur la situation évoquée lors du 1^{er} conseil (non remplacement des Atsem en cas de congé maladie de moins de 6 mois). La mairie explique que la situation est toujours compliquée, le nombre d'Atsem volantes est réduit.

2/ Mairie

La directrice sollicite la mairie pour la **réfection de la cour de l'école** (cf. projet évoqué lors du premier conseil d'école). Depuis le dernier conseil d'école, la situation s'est encore dégradée. Des enfants chutent et se blessent sur le sol fortement abimé (trous dans l'asphalte de la cour).

Lors des vacances d'hiver des travaux sont prévus :

- Le train de la cour de maternelle sera remplacé et une maisonnette sera installée.
- La clôture provisoire de l'élémentaire sera remplacée par une définitive.

Les enseignants expliquent que certaines salles de classe sont surchauffées malgré des radiateurs au minimum et que, dans d'autres, la température n'est pas suffisante. Des moyens de mesure pourraient être étudiés.

D'autres réfections/renouvellements sont sollicités : le banc de maternelle, certains tableaux numériques...

3/ Rentrée 2023 : prévision effectifs 2023/24

Prévisions en effectif pour la rentrée de septembre 2023

MARTERNELLE 119 élèves et ELEMENTAIRE 183 élèves.

Mouvements en cours d'année 2022-2023

- Départ de 5 élèves depuis le début de l'année dont 2 en maternelle et 3 en élémentaire.
- 6 élèves inscrits en cours d'année 2022-2023 dont 3 en maternelle et 3 en élémentaire.

Prévisions du nombre de classes

Les modalités de décision d'ouverture et fermeture des classes ne sont plus liées à la NoDer (Norme Départementale) mais sont dorénavant dépendantes d'un indicateur nommé IPS (Indice de Positionnement Social) de l'école. Sur la base de cet indicateur, en baisse sur l'école depuis quelques années, la directrice a demandé pour 2023-2024 le maintien de **5 classes en maternelle et 7 en élémentaire**.

Effectif prévisionnel par cycle

Officiellement : 24 élèves maximum par classe de GS, CP et CE1. Il y aura des répercussions sur le cycle 3 et les CE2, mais pas de pas de changement puisque c'est déjà la politique de l'école de préserver les CP et les CE1 depuis plusieurs années.

4/ Organisations pédagogiques

Sécurité : PPMS Sécurité Attentat Intrusion : réalisé le 29/11/2022 et bien respecté par les élèves.

Évaluations nationales mi-parcours CP : du 16 au 27/01 ; les résultats ont été transmis aux parents ; rdv pour les élèves fragiles et à besoin.

Évaluations pour GS : faites en décembre dernier.

Si besoin, pour les élèves fragiles ou en difficulté, l'enseignante transmet ensuite des demandes d'avis médical auprès du médecin scolaire afin d'apporter une aide appropriée (pédagogique ou médicale) dans l'objectif de permettre une rentrée en CP dans les meilleures conditions possibles. Des rendez-vous sont pris. La directrice remercie les parents d'être très réactifs quant aux différentes demandes de prise en charge, ce qui évite de perdre un temps précieux en CP.

Si les parents n'adhèrent pas à cette démarche, les difficultés scolaires et relationnelles des élèves ne feront que s'accroître au fil des années en élémentaire. L'équipe enseignante met tout en œuvre pour aider au mieux, les élèves dans leurs apprentissages.

Dispositif pour les élèves en difficulté

La directrice et les enseignants rappellent qu'il est possible de faire appel, par leur intermédiaire, au médecin scolaire (très réactif) à tout moment de la scolarité pour un bilan et permettre d'identifier l'aide ou le suivi dont l'enfant a besoin. Il est également possible de solliciter la psychologue scolaire pour certains bilans.

La directrice est également invitée à orienter les parents vers les représentants des parents d'élèves de la LIPE, pour qu'ils puissent apporter des conseils et retours d'expérience aux parents qui le souhaitent.

Livret scolaire unique (LSU) / cahier de réussites:

- LSU transmis les 28 janvier et 23 juin. Les parents doivent bien garder une copie.
- Cahiers de réussites (en maternelle) transmis le 10 février.

Quelques objectifs de ce cahier:

- o Mettre les élèves de maternelle au cœur de leur apprentissage

- Valoriser les réussites
- Prendre conscience de ce qui n'est pas encore acquis afin de motiver les élèves dans leur démarche d'apprentissage
- Respect du rythme de l'apprentissage de l'enfant
- Mettre en place rapidement auprès des parents, des aides pédagogiques ou médicales si besoin

Activités pédagogiques :

- **Bibliothèque de Porchefontaine :** Cycle 1 et Cycle 2 y participent. 1 déplacement à la biblio et 1 intervention à l'école pour chaque classe.
- **Bibliothèque école :** un grand père est volontaire mais un second adulte serait fort apprécié. Un parent d'élève de la classe de Mme Le Bigot pourrait être disponible également à partir du mois de mai. Les volontaires peuvent se faire connaître auprès de Mme Losseau.
- **École et cinéma :**
 - CP et CE1 : le lundi 17/10 et 15/11
 - Cycle 3 : le jeudi 08/12, jeudi 9/02/2023
- **Théâtre Montansier :**
 - PS/MS I : vendredi 24/03
 - CP/CE1: 17/03
- **Château de Versailles :**
 - PS/GS classe de Céline le jeudi 12/01
 - PS/GS classe de Sandrine le vendredi 2/12
- **Musée Lambinet :** 16 mai PS/MS 21
- **Spectacle de Noël :** Cie l'Alouette le 12/12 pour tous sauf cm1/cm2 qui ont eu un spectacle vendredi 03/02/2023
 - **CHAM**
 - Inscription pour Lully-Vauban jusqu'au 31/01. En attente des candidatures déposées
 - Inscription pour Wapler jusqu'au 18/02. En attente des candidatures déposées
- **Projet PACTE:** PS/GS C et S
 - Budget alloué par la DSDEN: 1 200 euros
 - Date de restitution: quand la mare sera terminée.
 - Dates d'intervention: à partir du 10 mars, 11/04 et 25/05, intervention de Valentina Consec, 3 fois dans les classes (travail objets flottants/collants; construction d'ilots flottants), et lors d'une soirée le 13 juin de 17h-19h00.
- **Natation :** du 20 mars au 6 juin pour les CP/CE1 le mardi matin. Pour les GS le lundi matin ; décloisonnement des PS (dans le cadre du Pacte)
- **Golf :** 3 séances dont l'une réglée par l'OCCE

6/ Divers

Récréations en maternelle lors des fortes pluies :

Nota : Ce sujet est abordé en conseil à la demande de la LIPE, qui relaye la demande de certains parents de clarification sur le fonctionnement des récréations en maternelle.

- Les élèves de maternelle sortent dans la cour le plus souvent possible, lors des récréations, mais ne peuvent rester dehors sous une pluie battante ou en cas de verglas.
- Pour des raisons de sécurité, il est impossible de mettre des élèves en récréation dans un espace clos (salle de jeu/motricité).
- En cas de forte pluie (ce qui arrive peu fréquemment), le visionnage d'un document pédagogique est proposé aux élèves (ils ne sont pas « mis devant la télévision »). Il est choisi par les enseignants, avec un objectif pédagogique précis. Ces documents sont réévalués tous les ans.

Les représentants de la LIPE remercient par ailleurs les enseignants de maternelle pour leur investissement et toutes les activités pédagogiques partagées avec les parents (au travers des Padlet, Klassy etc.) et qui montrent la diversité des types d'apprentissages proposés aux enfants et le dynamisme des équipes enseignantes.

Fête de l'école: date préfixée au samedi 1^{er} juillet.

Bilan photographie: recette de 5 615 €; dont 38% pour l'école pour 2022, à savoir, 2134 €. En 2022 2023, 4982,12 euros ; 1742,65 euros pour l'école.

Inscriptions au collège: courant mars. 2 volets seront distribués, via le cahier orange.

Un moment spécifique pour le départ des CM2 de l'école est en cours de réflexion (l'an dernier une boum avait été organisée).

La Directrice remercie les parents d'élèves de maternelle pour le respect de l'utilisation de la carte jaune donnant accès à l'établissement.

Madame Thirion (LIPE)

Madame Losseau (directrice)

